



**ORGANISATION DU TIR SPORTIF ÉTÉ
SAISON 2017/2018**

**Additif régional au règlement de GESTION SPORTIVE FFTir
Vie Nationale 2017-2018**



SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
PARTICIPATION : CONDITIONS, DÉROGATIONS, SURCLASSEMENTS	4
PRINCIPES DE QUALIFICATIONS AUX CHPTS DE FRANCE	5
CATEGORIES D'AGES.....	6
CALENDRIER GESTION SPORTIVE	7
ARBALETE FIELD IR 900	8
ARBALETE MATCH 30M	9
ARMES ANCIENNES	10
BENCH-REST	13
CARABINE 50M - PISTOLET 25/50M	14
CARABINE 300M	18
CIBLE MOBILE 50M	20
ECOLES DE TIR	22
PLATEAU FO-SO-DT	26
SILHOUETTES METALLIQUES	28
TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES	30
CHAMPIONNATS DES CLUBS 25/50M et F.O./S.O.....	32

IMPORTANT INFORMATIONS GÉNÉRALES

R.C.L.	Mme Ghislaine BRIEZ	gbriez@fftir.org	Tél. 06 81 47 40 94
	M. Christian HOULZÉ	christian.houlze@sfr.fr	Tél. 06 85 05 12 31
CTR	Mme Dominique ESNAULT	desnault@lrtidf.org	Tél. 01 45 57 38 76
Ligue	Mme Sylvia GARNIER	secretariat@lrtidf.org	Tél. 01 45 57 34 20

CONTACT AVEC LES ATHLÈTES

Les Présidents de Club doivent veiller à ce que leurs compétiteurs soient joignables en s'assurant que les coordonnées de chacun (adresse, téléphone mobile et e-mail) soient accessibles sur ITAC.

DÉROGATIONS

Les demandes de dérogation doivent être établies sur le document téléchargeable sur le site de la ligue.

Les Responsables Compétition des Départements (R.C.D.) devront adresser à la ligue une copie des dérogations qu'ils ont accordées afin qu'une place soit réservée à leurs athlètes dans les quotas d'accès aux régionaux.

PLANS DE TIR

La Ligue ne diffusera plus par courrier postal aux clubs concernés les plans de tir publiés sur son site (sauf demande exceptionnelle).

INSCRIPTIONS

Arbalète Field IR900, Arbalète Match 30m, Carabine 300m, Cible Mobile 50m, Silhouettes Métalliques : la ligue enregistrera les athlètes dont les noms figurent sur les plans de tir prévisionnels.

Armes Anciennes, Carabine 50m, Pistolet 25-50m, TAR : seuls les athlètes qui se sont inscrits en ligne seront enregistrés et facturés.

Ecoles de Tir : les clubs doivent impérativement signaler à la ligue les athlètes qui **ne veulent pas** participer aux championnats régionaux.

Plateau : les inscriptions se font à l'aide d'une fiche d'inscription adressée à la ligue.

ENGAGEMENTS

Les Clubs n'ayant pas encore réglé les engagements de leurs athlètes aux championnats de la saison d'hiver ne pourront pas participer aux championnats de la saison d'été.

Le montant des factures doit être intégralement réglé.

Ne pourront être déduits que les engagements des athlètes ayant prévenu préalablement la Ligue de leur absence ou n'ayant pu participer pour cas de force majeure (sur présentation d'un justificatif).

Le règlement est à libeller à l'ordre de la Ligue Régionale de Tir par chèque bancaire ou virement.

ATTENTION : CODE VESTIMENTAIRE

Au niveau des échelons départementaux et régionaux : tous les vêtements portés par les concurrents lors de ces compétitions devront être des tenues sportives appropriées pour les athlètes. **Le port du jean de couleur bleue (ou denim) est interdit sur les compétitions ISSF.**

Sont interdites également les tenues style « camouflage », « combat » ou « police ».

RÉSULTATS et PALMARÈS

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** des résultats de leurs championnats à Ghislaine BRIEZ (gbriez@fftir.org), Christian HOULZÉ (christian.houlze@sfr.fr) et Dominique ESNAULT (desnault@lrtidf.org).

Ils adressent aussi leur palmarès (l'export n'est pas un palmarès) et leur plan de tir (quand il y en a un) à Dominique ESNAULT (desnault@lrtidf.org) et à Sylvia GARNIER (secretariat@lrtidf.org).

RÉCOMPENSES PAR ÉQUIPE

Les équipes Ecoles de Tir seront récompensées par des médailles et celles des autres disciplines par des diplômes.

EXTRAITS du règlement de GESTION SPORTIVE F.F.TIR**A.1. PARTICIPATION****A.1.1. Conditions**

Seuls peuvent participer aux compétitions organisées dans le cadre de la GESTION SPORTIVE, les athlètes en possession de la licence de la saison en cours, enregistrée par le service licence de la FFTIR au minimum un mois avant la date du 1^{er} championnat et validée par :

- le médecin, attestant de leur aptitude à la compétition (certificat médical autorisé),
- le Président du Club, certifiant, dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale.

La licence ne comportant pas de photo, une pièce officielle justifiant de l'identité pourra être demandée.

Tout concurrent ayant pris, sur prescription médicale dans le cadre de l'A.U.T. (autorisation d'utilisation à des fins thérapeutiques, valable 1 an), des produits inscrits sur la liste des substances interdites devra en faire la déclaration au secrétariat de la manifestation, avant le début de son tir. Dans ce cas, il peut participer et figurer au palmarès sauf pour les produits bêta-bloquants conduisant au Hors-Match (HM). Lorsque cette déclaration est faite seulement au moment de son contrôle antidopage, le concurrent n'est pas inscrit au palmarès.

A.1.3. Dérogations

La participation à toute compétition autre que les échelons officiels de la Section Compétition (par exemple les étapes des Circuits Nationaux) ne saurait être prise en compte comme tir de qualification ou de remplacement.

Si, pour raison valable, un athlète ne peut participer à son championnat départemental ou régional, il peut, exceptionnellement et uniquement par écrit, demander une dérogation pour être autorisé à tirer dans le championnat équivalent d'un autre département ou d'une autre ligue.

Le formulaire de demande de dérogation est disponible sur le site de la ligue.

Les dérogations seront accordées :

- **à l'Echelon départemental**, par le Responsable Compétition de son Département (RCD) ou par le Président du Comité Départemental (si pas de RCD) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée, - et qui enverra un double de son accord à la Ligue -
- **à l'Echelon régional**, par le Responsable Compétition Ligue (RCL) qui décidera du tir de remplacement qualificatif si la dérogation est accordée.

Les athlètes des Collectifs sont automatiquement qualifiés pour les Championnats de France.

Attention : les demandes de dérogation sont obligatoires même pour les athlètes dont la ligue n'organise pas d'échelon qualificatif dans une discipline donnée.

Il est de la responsabilité de l'athlète de demander au RCD ou au RCL d'accueil les modalités d'inscription en joignant l'accord de sa dérogation puis de transmettre, aussitôt le championnat tiré, la preuve et le résultat de sa participation au RCD de son département ou au RCL de sa ligue.

A.1.5. Surclassements

- Le surclassement est autorisé dans toutes les catégories pour les adultes (D2, D3, S2 et S3). Exemple : S2 en S1 ou encore D3 en S1.
- Dans toutes les épreuves de la discipline Ecoles de Tir, le surclassement est interdit quelle que soit la catégorie d'origine.
- Seul le simple surclassement est autorisé pour les catégories MF et MG. Le double surclassement est autorisé pour les catégories CF et CG. Il peut ne pas l'être en fonction des spécificités des différentes disciplines et épreuves.

Le passage d'une catégorie à celle qui lui est immédiatement supérieure est considéré comme un simple surclassement.

EXTRAITS du règlement de GESTION SPORTIVE F.F.TIR

A.2. ORGANISATION

A.2.1. Principes de qualifications aux Championnats de France

DISCIPLINES	PRINCIPES DE QUALIFICATION	ÉCHELONS QUALIFICATIFS
SILHOUETTES MÉTALLIQUES	2 ECHELONS OBLIGATOIRES DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX QUALIFICATIFS EN 1 OU 2 FOIS (POINT MINIMUM A REALISER)	CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX OU INTERDEPARTEMENTAUX CHAMPIONNATS REGIONAUX
BENCH REST	QUALIFICATION AU TOTAL DU MEILLEUR RESULTAT	MATCHS DE QUALIFICATION
ARBALETE MATCH 30M	2 ECHELONS OBLIGATOIRES DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX	CHAMPIONNATS REGIONAUX
ÉCOLES DE TIR PLATEAU PLATEAU	REGIONAUX <u>OBLIGATOIRES</u>	CHAMPIONNATS REGIONAUX
TIR SPORTIF DE VITESSE	PARTICIPATION A UNE EPREUVE DU CIRCUIT NATIONAL	MATCHS DU CIRCUIT NATIONAL
10M 25/50M ARBALÈTE FIELD 18M ARBALÈTE FIELD IR900 ARMES ANCIENNES ÉCOLES DE TIR CIBLE CIBLE MOBILE 10 & 50M TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES 300M	2 ECHELONS OBLIGATOIRES DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX QUALIFICATION DES MEILLEURS ATHLETES EN FONCTION DES <u>QUOTAS</u> DEFINIS DANS LES TABLEAUX SPECIFIQUES	CHAMPIONNATS REGIONAUX

CATEGORIES D'AGES : SAISON 2017/2018

Poussins	PF ou PG	nés après le	31/12/07
Benjamins	BF ou BG	nés entre le	01/01/06 et le 31/12/07
Minimes	MF ou MG	nés entre le	01/01/04 et le 31/12/05
Cadets	CF ou CG	nés entre le	01/01/01 et le 31/12/03
Juniors	JF ou JG	nés entre le	01/01/98 et le 31/12/00
Dames ou Seniors 1	D1 ou S1	nés entre le	01/01/73 et le 31/12/97
Dames ou Seniors 2	D2 ou S2	nés entre le	01/01/58 et le 31/12/72
Dames ou Seniors 3	D3 ou S3	nés avant le	01/01/58
Vétérans Arbalète Field	VA	nés avant le	01/01/63

Voir catégories spécifiques TSV dans les règles spécifiques du règlement GS Vie Nationale

CALENDRIER GESTION SPORTIVE 2017 / 2018

MARS 2018

24 et 25 Chpts Interdépartementaux Sil. Métalliques Field et Carabine PC ETRECHY

AVRIL 2018

7 et 8 Chpts Interdépartementaux Silhouettes Métalliques Petit Calibre PROVINS
 8 *Date limite des Championnats Départementaux des Ecoles de Tir*
 8 *Date limite des Championnats Départementaux Armes Anciennes 25, 50 et 100m*
 14 Championnats Interdépartementaux Armes Anciennes Plateau ROISSY
 21 et 22 Chpts Interdépartementaux Silhouettes Métalliques Gros Calibre COUDRAY-MONTCEAUX
 21 Championnats RÉGIONAUX ECOLES DE TIR PLATEAU GONESSE
 22 Championnats RÉGIONAUX DOUBLE TRAP et FOSSE OLYMPIQUE GONESSE
 22 Championnats RÉGIONAUX SKEET OLYMPIQUE CHAMBLY
 22 *Date limite des Championnats Départementaux Arbalète Match 30m*
 22 *Date limite des Championnats Départementaux Arbalète Field IR 900*
 28 Championnats Interdépartementaux Carabine 300m VERSAILLES
 29 *Date limite des Championnats Départementaux Tir aux Armes Règlementaires*
 29 Championnats RÉGIONAUX ARMES ANCIENNES PLATEAU ROISSY

MAI 2018

4, 5 et 6 Championnats RÉGIONAUX ARMES ANCIENNES 25 et 50m MONTESSON
 5 Championnats RÉGIONAUX ARMES ANCIENNES 100m SOUPES/LOING
 5 Championnats RÉGIONAUX ECOLES DE TIR CIBLE MOBILE GIF/YVETTE
 5 et 6 Championnats RÉGIONAUX ARBALÈTE MATCH 30M LIVRY-GARGAN
 5 et 6 Championnats RÉGIONAUX ARBALÈTE FIELD IR 900 ROMAINVILLE
 12 et 13 Championnats RÉGIONAUX SILHOUETTES MÉTAL. PETIT CALIBRE SOISY SUR SEINE
 13 *Date limite des Championnats Départementaux 25/50m*
 19 et 20 Championnats Interdépartementaux Cible Mobile 50m GIEN
 19 et 20 Championnats RÉGIONAUX SIL. MÉTAL. FIELD et CARABINE PC ST PIERRE LÈS NEMOURS
 25 au 27 CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS FOSSE OLYMPIQUE OYONNAX
 26 Championnats RÉGIONAUX CARABINE 300M VERSAILLES
 26 et 27 Championnats RÉGIONAUX ÉCOLES DE TIR SUCY EN BRIE

JUIN 2018

1 et 2 Chpts RÉGIONAUX TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES 50 et 200m VERSAILLES
 1 et 2 Chpts RÉGIONAUX TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES 25m MONTESSON
 7 au 10 CHAMPIONNAT DE FRANCE ARBALÈTE MATCH 30M THAON LES VOSGES
 8 au 10 CHAMPIONNAT DE FRANCE ARBALÈTE FIELD IR 900 ARQUES
 9, 10, 16 et 17 Championnats RÉGIONAUX PISTOLET 25/50M PROVINS et PONTOISE
 9, 10, 16 et 17 Championnats RÉGIONAUX CARABINE 50M PONTOISE
 15 au 17 CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS SKEET OLYMPIQUE CHATEAUROUX
 16 et 17 Championnats RÉGIONAUX CIBLE MOBILE 50M GIEN
 19 au 24 CHAMPIONNAT DE FRANCE BENCH-REST LA FARE LES OLIVIERS
 20 au 24 CHAMPIONNAT DE FRANCE ARMES ANCIENNES VOLMERANGE
 23 et 24 Championnats RÉGIONAUX SILHOUETTES MÉTAL. GROS CALIBRE COUDRAY-MONTCEAUX

JUILLET 2018

3 au 8 CHAMPIONNAT DE FRANCE TSV CARABINE CHATEAUROUX
 5 au 8 CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES DE TIR 10M COLMAR
 11 au 14 CHAMPIONNAT DE FRANCE TIR ARMES RÉGLEMENTAIRES CHATEAUROUX
 12 au 22 CHAMPIONNAT DE FRANCE S.O. et ECOLES DE TIR PLATEAU CHATEAUROUX
 12 au 22 CHPT DE FRANCE DOUBLE TRAP/FOSSE OLYMPIQUE CHATEAUROUX
 15 au 22 CHAMPIONNAT DE FRANCE CARABINE 50M-PIST 25/50M CHATEAUROUX
 entre le 15 et le 22 CHPT DE FRANCE DES CLUBS PISTOLET 25M-CARABINE 50M CHATEAUROUX
 15 au 22 CHAMPIONNAT DE FRANCE CARABINE 300M CHATEAUROUX
 20 au 22 CHAMPIONNAT DE FRANCE CIBLE MOBILE 50M GIEN

AOÛT 2018

06 au 12 CHAMPIONNAT DE FRANCE SILHOUETTES MÉTALLIQUES VOLMERANGE
 27 au 2/09 CHAMPIONNAT DE FRANCE TSV PISTOLET CHATEAUROUX

GESTION SPORTIVE 2017 / 2018
ARBALETE FIELD IR 900

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des Championnats Interdépartementaux est fixée au :
22 AVRIL 2018.

La date et le lieu sont fixés par le Comité Départemental de Seine-Saint-Denis.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du Comité Départemental de Seine-Saint-Denis.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEUX : **SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 MAI 2018**

1^{ère} Compagnie d'Arbalétriers

37 rue de la Libre Pensée

93230 ROMAINVILLE

L'accès aux Championnats Régionaux est libre à condition d'avoir participé aux championnats interdépartementaux.

II.2 - INSCRIPTIONS et PLANS DE TIR :

- Le responsable départemental de Seine-Saint-Denis transmettra le **fichier export ISIS** des championnats à l'issue de la compétition et **au plus tard le 22 avril 2018 au soir** et adressera à la ligue le **plan de tir prévisionnel** sur lequel se seront inscrits **tous les athlètes** ayant participé aux interdépartementaux et désireux de tirer les régionaux.

- La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne le **24 avril 2018** sur le site internet de la Ligue (<http://ligue.idf-tir.org/>).

Les désistements doivent parvenir à la Ligue (ou être adressés par e-mail à Dominique Esnault) au plus tard :

le 25 avril 2018, date de clôture des inscriptions.

- Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **7 €** par discipline, pour les CADETS et les JUNIORS,
- **13 €** par discipline, pour les ADULTES.

II.4 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription EQUIPE disponible sur le site de la Ligue. Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **27 avril 2018**.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **8 au 10 juin 2018 à ARQUES.**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et tableau page 5 du présent fascicule.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

900 ARBALETE FIELD IR900	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE QUOTAS
			REGX	
	CG	90	libre	8
	JG	90	libre	9
	D1	90	libre	17
	S1	90	libre	45
	VA	90	libre	27

GESTION SPORTIVE 2017 / 2018
ARBALETE MATCH 30M

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des Championnats Interdépartementaux est fixée au :
22 AVRIL 2018

La date et le lieu sont fixés par le Comité Départemental de Seine-Saint-Denis.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives du Comité Départemental de Seine-Saint-Denis.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEU : **SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 MAI 2018**

STAND DE TIR DE LIVRY-GARGAN

Stade Municipal

93190 LIVRY-GARGAN

L'accès aux Championnats Régionaux est libre à condition d'avoir participé aux championnats interdépartementaux.

II.2 - INSCRIPTIONS et PLANS DE TIR :

- Le responsable départemental de Seine-Saint-Denis transmettra le **fichier export ISIS** des championnats à l'issue de la compétition et **au plus tard le 22 avril 2018 au soir** et adressera à la ligue le **plan de tir prévisionnel** sur lequel se seront inscrits **tous les athlètes** ayant participé aux interdépartementaux et désireux de tirer les régionaux.

- La liste des athlètes, avec indication de leur série, sera mise en ligne sur le site internet de la Ligue (<http://ligue.idf-tir.org/>) le **24 avril 2018**.

Les désistements doivent parvenir à la Ligue (ou être adressés par e-mail à Dominique Esnault) au plus tard :
le 25 avril 2018, date de clôture des inscriptions.

- Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **7 €** par discipline, pour les JUNIORS,
- **13 €** par discipline, pour les ADULTES.

II.4 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription EQUIPE disponible sur le site de la Ligue. Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **27 avril 2018**.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **du 7 au 10 juin 2018 à THAON LES VOSGES.**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et tableau page 5 du présent fascicule.

IV - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION

030 ARBALETE MATCH 30M	CAT	NOMBRE	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
		DE COUPS	REGX	
	S1	60	libre	OPEN *

* sous réserve de respect des principes de qualification § A.2.1. de la GESTION SPORTIVE FFTir 2017-2018.

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des Championnats Départementaux est fixée au :

8 AVRIL 2018.

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

ATTENTION

Les disciplines Plateau seront organisées par le Comité Départemental de Tir du Val d'Oise, le SAMEDI 14 AVRIL 2018,

au Stand de Tir de Roissy, Les Fonds de Changy, 95700 ROISSY.

Inscriptions auprès de Monsieur Christian HOULZE

courriel : christian.houlze@sfr.fr

tél. : 06 85 05 12 31

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

I.3 - PLAN DE TIR DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :

Disciplines Plateau : un plan de tir sera établi lors des interdépartementaux et diffusé sur le site internet de la ligue le 20 avril 2018.

Disciplines Cible:

Le plan de tir nominatif des inscrits sera mis sur le site de la Ligue le 25 avril 2018.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEUX :

Plateau

DIMANCHE 29 AVRIL 2018

A.S.T.ROISSY

Les Fonds de Changy

95700 ROISSY

Tél. 01 34 29 01 10

25 et 50m

VENDREDI 4, SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 MAI 2018

au STAND DE LA PRO PATRIA MONTESSON

201 rue du 8 mai 1945

78360 MONTESSON

100m

SAMEDI 5 MAI 2018

au STAND DE L'ACS de SOUPPES SUR LOING

Chemin communal, rue des Eaux

Le Coudray 77460 SOUPPES SUR LOING

II.2 - INSCRIPTIONS ET PLANS DE TIR**ATTENTION : INSCRIPTIONS EN LIGNE**

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de leurs championnats à l'issue de la compétition et **au plus tard le 8 avril 2018 au soir**.

Disciplines Plateau :

Chaque athlète doit s'inscrire auprès de Monsieur Christian HOULZE lors du championnat interdépartemental - en précisant : nom, club, n° de licence et discipline tirée - et donner le choix de sa ou ses séries.

Disciplines Cible :

Chaque athlète doit s'inscrire en choisissant sur le site internet de la ligue sa (ou ses) série(s).

Les athlètes pourront s'inscrire dans autant de disciplines qu'ils le souhaitent sous réserve de places suffisantes dans le plan de tir.

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : 11 AVRIL 2018

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 18 AVRIL 2018

Les inscriptions des athlètes qui n'ont pas accès à internet pourront se faire par l'intermédiaire de leur Club ou de la ligue.

La ligue publie sur son site les plans de tir définitifs le 25 avril 2018 et adresse les factures aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 5 € par discipline, pour les JUNIORS,
- 10 € par discipline, pour les ADULTES.

Disciplines Plateau : 15 € par discipline (plateaux compris)

II.4 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription EQUIPE disponible sur le site internet de la Ligue.

Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **26 avril 2018**.

II.5 - RÉCOMPENSES :

Une médaille sera attribuée aux 3 premiers de chaque discipline.

Un diplôme sera remis s'il y a moins de 3 participants dans une épreuve donnée.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : du 20 au 24 JUIN 2018 à VOLMERANGE.

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et tableau page 5 du présent fascicule.

IV - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION

DISCIPLINE	N° INFO	O-R	CAT	LIGUE IDF	CHPT DE FRANCE
				REGX	QUOTAS
MIQUELET	601	OR.	S1	libre (1)	35
	701	REP	S1	libre (1)	35
MAXIMILIEN	602	OR.	S1	libre (1)	8
	702	REP	S1	libre (1)	37
MINIE	603	OR.	S1	libre (1)	30
	703	REP	S1	libre (1)	60
WHITWORTH	604	OR.	S1	libre (1)	10
	704	REP	S1	libre (1)	80
COMINAZZO	605	OR.	S1	libre (1)	15
	705	REP	S1	libre (1)	70
KUCHENREUTER *	706	REP	JG	libre (1)	15
	606	OR.	S1	libre (1)	25
	706	REP	S1	libre (1)	70
COLT	607	OR.	S1	libre (1)	50
WALKYRIE	608	OR.	D1	libre (1)	5
	708	REP	D1	libre (1)	18
MARIETTE *	712	REP	JG	libre (1)	8
	712	REP	S1	libre (1)	85
TANEGASHIMA	614	OR.	S1	libre (1)	8
	714	REP	S1	libre (1)	40
VETTERLI	715	REP	JG	libre (1)	12
	615	OR.	S1	libre (1)	25
	715	REP	S1	libre (1)	58
HIZADAI	616	OR.	S1	libre (1)	8
	716	REP	S1	libre (1)	38
MANTON	621	OR.	S1	libre (1)	15
	721	REP	S1	libre (1)	30
LORENZONI	622	OR.	S1	libre (1)	23
	722	REP	S1	libre (1)	23
MALSON	623	OR.	S1	libre (1)	20
	723	REP	S1	libre (1)	75
TANZUTSU	628	OR.	S1	libre (1)	5
	728	REP	S1	libre (1)	75
PENNSYLVANNIA	636	OR.	S1	libre (1)	12
	736	REP	S1	libre (1)	58
LAMARMORA	637	OR.	S1	libre (1)	35
	737	REP	S1	libre (1)	85

(1) sous réserve d'avoir participé aux championnats départementaux

* en cas d'un trop grand nombre d'inscriptions par rapport aux places disponibles, nous appliquerons un QUOTA de 70 places réservées aux 70 premiers des championnats départementaux.

I - MATCH DE QUALIFICATION

I.1 - DATES ET LIEU : Voir calendrier National (www.fftir.org)

L'accès à ce match est libre.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Auprès du Club organisateur.

II - CHAMPIONNATS DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEU : du 19 au 24 JUIN 2018 à LA FARE LES OLIVIERS.

II.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et tableau page 5 du présent fascicule.

G E S T I O N S P O R T I V E 2 0 1 7 / 2 0 1 8
C A R A B I N E 5 0 M - P I S T O L E T 2 5 / 5 0 M

I - CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des Championnats Départementaux est fixée au :
13 MAI 2018.

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

**I.3 - ACCÈS AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :
QUALIFICATION**

La qualification des athlètes aux championnats régionaux dans ces disciplines, pour lesquelles un quota a été déterminé en fonction des catégories, est obtenue en classant les athlètes à l'aide du résultat qu'ils ont réalisé lors du Championnat Départemental (voir tableaux pages 15 à 17).

Les listes des qualifiés par discipline et catégorie seront mises en ligne le 15 mai 2018 sur le site internet de la Ligue (<http://ligue.idf-tir.org>).

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

**II.1 - DATES ET LIEUX : SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 JUIN 2018
et SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 JUIN 2018**

Dans le but d'équilibrer le nombre d'athlètes par site, la répartition des pistoliers sera faite selon le nombre de qualifiés de chaque département (voir quotas pages 15 et 16).

Pistolet STAND DE TIR DE L'APTC PROVINS
Route de Chalaudre
77160 PROVINS

ou

Pistolet STAND DE TIR DE PONTOISE
Les Fonds Saint-Antoine
Rue de l'Hermitage
95300 PONTOISE
Tél. 01 30 38 01 80

Carabine STAND DE TIR DE PONTOISE
95300 PONTOISE
Tél. 01 30 38 01 80

II.2 - INSCRIPTIONS ET PLANS DE TIR : RAPPEL DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de leurs championnats à l'issue de la compétition et **au plus tard le 13 mai 2018 au soir**.

Chaque athlète qualifié doit valider son inscription aux championnats régionaux en choisissant sur le site internet de la ligue sa (ou ses) série(s).

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS PISTOLET : le 22 MAI 2018

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS CARABINE : le 24 MAI 2018

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS (PIST et CAR) : le 29 MAI 2018

Les inscriptions des athlètes qui n'ont pas accès à internet pourront se faire par l'intermédiaire de leur Club ou de la ligue.

La ligue publie sur son site les plans de tir définitifs le 5 juin 2018 puis adresse les factures aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 7 € par discipline, pour les MINIMES, CADETS et JUNIORS,
- 13 € par discipline, pour les ADULTES.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : du 15 au 22 JUILLET 2018 à CHATEAUROUX

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et tableau page 5 du présent fascicule.

IV - TABLEAUX DES QUOTAS DE PARTICIPATION aux CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

PISTOLET STANDARD 25M
N° INFO : 250

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	15	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	12	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	12	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	22	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	20	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	15	Choix

PISTOLET PERCUSSION CENTRALE 25M
N° INFO : 251

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Seniors 1	60	JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	20	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	25	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	15	Choix

PISTOLET 25M
N° INFO : 252

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Filles	60	MF CF	8	Choix
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	15	Choix
Juniors Filles	60	CF JF	5	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	10	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	20	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	38	Choix
Dames 2	60	D2 D3	15	
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	48	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	33	Choix

PISTOLET VITESSE OLYMPIQUE
N° INFO : 253

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	7	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	4	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	15	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	6	Choix

PISTOLET 50M
N° INFO : 500

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	6	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	10	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	18	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	40	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	42	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	23	Choix

CARABINE 50M - 60 BALLES « COUCHÉ »
N° INFO : 501

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Minimes Filles	60	MF	6	Choix
Minimes Garçons	60	MF MG	6	Choix
Cadets Filles	60	MF CF	17	Choix
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	20	Choix
Juniors Filles	60	CF JF	14	Choix
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	14	Choix
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	19	Choix
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	45	Choix
Dames 2	60	D2 D3	14	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	45	Choix
Seniors 3	60	D3 S3	20	Choix

CARABINE 50M - 3 x 20
N° INFO : 502

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Cadets Filles	60	MF CF	8	Choix
Cadets Garçons	60	MF MG CF CG	11	Choix
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	17	Choix

CARABINE 50M – 3 x 40
N° INFO : 503

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Juniors Filles	120	CF JF	7	Choix
Juniors Garçons	120	CF CG JF JG	14	Choix
Dames 1	120	CF JF D1 D2 D3	15	Choix
Seniors 1	120	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	22	Choix

RAPPEL : RÉGLEMENT CARABINE

- il sera tiré 1 balle par carton au 60b couché en 15 mn + 1h15
- il sera tiré 2 balles par carton au 3X20 en 15mn + 2h00
- il sera tiré 2 balles par carton au 3X40 en 15 mn + 3h15

ATTENTION

Pour l'épreuve carabine 60b couché : les points seront comptés au 1/10^{ème} à l'échelon départemental et à l'échelon régional dans toutes les catégories.

GESTION SPORTIVE 2017 / 2018
CARABINE 300M

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATE ET LIEU : SAMEDI 28 AVRIL 2018

STAND DE TIR DE VERSAILLES

**2 Route de St Cyr
78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 50 12 19**

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives qui seront transmises par le Comité Départemental de Tir des Yvelines (Site Internet: <http://cdty.fr/CDTY.htm>)

I.3 - PLAN DE TIR DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :

A l'issue de son tir, l'athlète choisit, en fonction des places disponibles, son horaire de tir, sur le plan de tir prévisionnel des championnats régionaux.

L'accès aux Championnats Régionaux est libre à condition d'avoir participé aux championnats interdépartementaux.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATE ET LIEU : SAMEDI 26 MAI 2018

STAND DE TIR DE VERSAILLES

**2 Route de St Cyr
78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 50 12 19**

II.2 - INSCRIPTIONS et PLAN DE TIR :

- Le CDTY transmet le **fichier export ISIS** des championnats interdépartementaux à l'issue de la compétition et **au plus tard le 29 avril 2018**.
- Il adresse par courrier ou par mail à la Ligue le plan de tir prévisionnel au plus tard le **le 29 avril 2018**.
- La Ligue met en ligne le plan de tir, le 18 mai 2018, sur son site et enregistre les athlètes.

Date de clôture des inscriptions : le 17 mai 2018

- Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **10 €** par discipline, pour les JUNIORS,
- **19 €** par discipline, pour les ADULTES.

II.4 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription EQUIPE disponible sur le site de la Ligue. Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue au plus tard le **18 mai 2018**.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : du 15 au 22 JUILLET 2018 à CHATEAUROUX.

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et tableau page 5 du présent fascicule.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

CARABINE 300M - 60BC
N° INFO : 300

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Juniors Garçons	60	CF CG JF JG	libre	10
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	libre	18
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	libre	28
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	libre	28
Seniors 3	60	D3 S3	libre	28

CARABINE 300M - 3 x 20 STANDARD
N° INFO : 301

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	libre	15

CARABINE 300M - 3 x 20 ARME SPORT ou LIBRE
N° INFO : 302

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Dames 1	60	CF JF D1 D2 D3	libre	9
Seniors 2	60	D2 S2 D3 S3	libre	9

CARABINE 300M - 3 x 40
N° INFO : 303

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	CATÉGORIES AUTORISÉES	ACCES RÉGIONAUX	CHPT DE France Quotas
Seniors 1	60	CF CG JF JG D1 S1 D2 S2 D3 S3	libre	10

GESTION SPORTIVE 2017 / 2018
CIBLE MOBILE 50M

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEU : **SAMEDI 19 et DIMANCHE 20 MAI 2018**
 Société de Tir La Berrichonne
 Stand du Merisier
 45500 GIEN

I.2 - INSCRIPTIONS :
Se référer aux directives du Comité Départemental de l'Essonne.

I.3 - PLAN DE TIR DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :
Suivre les directives de la ligue régionale de tir du Centre-Val de Loire.

L'accès aux Championnats Régionaux est libre à condition d'avoir participé aux championnats départementaux.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEU : **SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 JUIN 2018**
 Société de Tir La Berrichonne
 Stand du Merisier
 45500 GIEN

II.2 - INSCRIPTIONS et PLAN DE TIR :
Suivre les directives de la ligue régionale de tir du Centre-Val de Loire.

II.3 - ENGAGEMENTS :
Suivre les directives de la ligue régionale de tir du Centre-Val de Loire.

II.4 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPE :
Suivre les directives de la ligue régionale de tir du Centre-Val de Loire.

II.5 - RÉCOMPENSES :
La Ligue Ile de France établira le classement de ses athlètes et attribuera une médaille aux 3 premiers de chaque catégorie et discipline.
Un diplôme sera établi par équipe.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : **du 20 au 22 JUILLET 2018 à GIEN**

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et
tableau page 5 du présent fascicule.

IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION

505 CIBLE MOBILE 50M 30+30	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
			REGX	Quotas
	JG	60	libre	12
	S1	60	libre	12
	S2	60	libre	12

506 CIBLE MOBILE 50M MIXTE	CAT	NOMBRE DE COUPS	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE
			REGX	Quotas
	JG	40	libre	12
	S1	40	libre	12
	S2	40	libre	12

GESTION SPORTIVE 2017 / 2018
ÉCOLES DE TIR

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des Championnats Départementaux est fixée au :
8 AVRIL 2018.

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

I.3 - ACCÈS AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :
QUALIFICATION

Cible Mobile : Accès libre à condition d'avoir tiré les championnats départementaux.

Plateau : Accès libre.

Les inscriptions doivent parvenir à la Ligue à l'aide d'une fiche d'inscription à demander à la Ligue avant le 13 mai 2018.

Arbalète Field - Carabine - Pistolet

La qualification des athlètes aux championnats régionaux dans l'une de ces disciplines, pour laquelle un quota a été déterminé en fonction des catégories, est obtenue en classant les athlètes à l'aide du résultat qu'ils ont réalisé lors du Championnat Départemental (voir tableaux pages 24 et 25).

Les listes des qualifiés et les plans de tir pourront être consultés sur le site internet de la Ligue (<http://ligue.idf-tir.org>) dès le 27 avril 2018.

I.4 - PLAN DE TIR DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :

Cible Mobile 10m (109) : à partir de 13h30.

Pistolet 10m (150), Carabine 10m (154) : il n'y a pas de choix de série.

Les athlètes doivent tirer dans la série correspondant à leur catégorie.

Pistolet Vitesse 10m (152), Pistolet 3/7 10m (101), Carabine 3x10 10m (105), Arbalète Field 10m (158) : il n'y a pas de choix de série.

Les athlètes doivent tirer dans la série déterminée par la Ligue.

Aucun changement ne sera possible car une remise de médailles a lieu à l'issue de chaque série.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEUX :

Plateau SAMEDI 21 MAI 2018 à GONESSE (Val d'Oise)

Cible Mobile SAMEDI 5 MAI 2018, à partir de 13h30
Stand de Tir de l'O.C.GIF
Complexe sportif du Moulon
15 chemin de Moulon
91190 GIF-SUR-YVETTE

Arbalète Field, Carabine, Pistolet SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 MAI 2018
Gymnase du Fort
33 avenue du Fort
94370 SUCY EN BRIE

II.2 - INSCRIPTIONS :

- Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de leurs championnats à l'issue de la compétition et **au plus tard impérativement le 8 avril 2018 au soir**. Ils y joignent le palmarès du championnat (l'export n'est pas un palmarès) qui servira à l'établissement de la dotation Ecoles de Tir.

**Les désistements doivent parvenir à la Ligue (ou être adressés par e-mail à Christian Houlzé et Ghislaine Briez) au plus tard :
le 27 avril 2018, date de clôture des inscriptions.**

- Les factures sont alors adressées aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- **5 €** par discipline

II.4 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPE :**Règles Générales**

Dans chaque discipline, les équipes sont composées de **3 athlètes de même catégorie** (filles et garçons confondus).

Organisation - Inscriptions

Par l'intermédiaire d'une **FICHE D'INSCRIPTION EQUIPE** disponible sur le site de la Ligue.

Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue **au plus tard le 27 AVRIL 2018 (cible mobile) et le 18 MAI 2018 (arbalète field, carabine et pistolet)**.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEUX : du 5 au 8 JUILLET 2018 à COLMAR
(Arbalète Field, Carabine, Cible Mobile, Pistolet)

du 12 au 22 JUILLET 2018 à CHATEAUROUX (Plateau)

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et tableau page 5 du présent fascicule.

RAPPEL

Tous les échelons de l'épreuve carabine 10m (154) pour toutes les catégories seront comptés au 1/10^{ème}.

L'épreuve carabine 3x10 10m (105) reste, elle, comptée au point entier.

**IV - TABLEAU DES QUOTAS DE PARTICIPATION
aux CHAMPIONNATS RÉGIONAUX**

PISTOLET 10M ECOLES DE TIR
N° INFO : 150

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Poussins Filles	30	Impossible	10	Imposée
Poussins Garçons	30	Impossible	15	Imposée
Benjamins Filles	30	Impossible	10	Imposée
Benjamins Garçons	30	Impossible	30	Imposée
Minimes Filles	40	Impossible	20	Imposée
Minimes Garçons	40	Impossible	40	Imposée

CARABINE 10M ECOLES DE TIR
N° INFO : 154

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Poussins Filles	30	Impossible	25	Imposée
Poussins Garçons	30	Impossible	40	Imposée
Benjamins Filles	30	Impossible	20	Imposée
Benjamins Garçons	30	Impossible	40	Imposée
Minimes Filles	40	Impossible	30	Imposée
Minimes Garçons	40	Impossible	40	Imposée

PISTOLET VITESSE 10M ECOLES DE TIR
N° INFO : 152

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Minimes Filles	30	Impossible	Open	Imposée
Minimes Garçons	30	Impossible	Open	Imposée

PISTOLET 3/7 ECOLES DE TIR
N° INFO : 101

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Minimes Filles	30	Impossible	Open	Imposée
Minimes Garçons	30	Impossible	Open	Imposée

CARABINE 3x10 ECOLES DE TIR
N° INFO : 105

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES RÉGIONAUX	Séries
Minimes Filles	30	Impossible	10	Imposée
Minimes Garçons	30	Impossible	15	Imposée

ARBALETE FIELD ECOLES DE TIR
N° INFO : 158

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES REGIONAUX	Séries
Minimes Filles	30	Impossible	5	Imposée
Minimes Garçons	30	Impossible	20	Imposée

CIBLE MOBILE 10M ECOLES DE TIR
N° INFO : 159

CATEGORIES	NOMBRE DE COUPS	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES REGIONAUX	Séries
Benjamins Filles		Imposée BG		
Benjamins Garçons	30	Impossible	Libre *	Imposée
Minimes Filles		Imposée MG		
Minimes Garçons	40	Impossible	Libre *	Imposée

* : sous réserve d'avoir tiré les championnats départementaux

PLATEAUX ECOLES DE TIR
N° INFO : 111

CATEGORIES	NOMBRE DE PLATEAUX	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES REGIONAUX	Séries
Benjamins Filles		Imposée BG		
Benjamins Garçons	30	Impossible	Libre	Imposée
Minimes Filles		Imposée MG		
Minimes Garçons	30	Impossible	Libre	Imposée

MINI FOSSE ECOLES DE TIR
N° INFO : 112

CATEGORIES	NOMBRE DE PLATEAUX	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES REGIONAUX	Séries
Cadets Filles		Imposée CG		
Cadets Garçons	40	Impossible	Libre	Imposée

MINI SKEET ECOLES DE TIR
N° INFO : 113

CATEGORIES	NOMBRE DE PLATEAUX	SURCLASSEMENT	QUOTAS ACCES REGIONAUX	Séries
Cadets Filles		Imposée CG		
Cadets Garçons	40	Impossible	Libre	Imposée

I - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

Double Trap et Fosse Olympique DIMANCHE 22 AVRIL 2018 à GONESSE

Skeet Olympique DIMANCHE 22 AVRIL 2018 à CHAMBLY (Oise)

I.2 - INSCRIPTIONS :

DT et F.O. : Les Clubs, pour inscrire leurs athlètes, devront utiliser les fiches d'inscription individuelle que leur adressera la Ligue et qui seront également disponibles sur le site internet de la Ligue. Ils les renverront, avant le 12 avril 2018 dûment remplies et accompagnées du règlement correspondant aux engagements.

Les droits d'engagement (DT et F.O.) s'élèvent à :

45 € par discipline, plateaux compris, pour les Seniors,

35 € par discipline, plateaux compris, pour les Dames et les Jeunes (cadets, juniors).

Le règlement est à libeller à l'ordre de la Ligue Régionale de Tir, par chèque bancaire.

S.O. : Les athlètes devront s'inscrire auprès du club organisateur en suivant les instructions qui seront diffusées dans le courant du mois de mars 2018.

I.3 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPE DE CLUB :

Règles Générales

Se reporter aux règles éditées dans la GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018.

Organisation - Inscriptions

Par l'intermédiaire de la **FICHE D'INSCRIPTION EQUIPE** disponible sur le site internet de la Ligue et adressée aux clubs avec les fiches d'inscription individuelle.

Cette inscription est gratuite et devra être retournée **avant le 12 avril 2018 (DT/F.O.)**.

II - CHAMPIONNATS DE FRANCE

II.1 - DATES ET LIEUX :

Double Trap, Fosse Olympique

et

Skeet Olympique

du 12 au 22 JUILLET 2018 à CHATEAUROUX

II.2 - QUALIFICATION :

Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et tableau page 5 du présent fascicule.

III - TABLEAU DES POINTS DE QUALIFICATION

	CAT	NB DE PLATEAUX	LIGUE I.D.F.	CHAMPIONNAT DE FRANCE *
			REGX	
001 FOSSE OLYMPIQUE	CF	125	libre	OPEN
002 SKEET OLYMPIQUE	CG	125	libre	OPEN
	JF	125	libre	OPEN
	JG	125	libre	OPEN
	D1	125	libre	OPEN
	S1	125	libre	OPEN
	S2	125	libre	OPEN
	S3	125	libre	OPEN

	CAT	NB DE PLATEAUX	LIGUE I.D.F.	CHAMPIONNAT DE FRANCE *
			REGX	
003 DOUBLE TRAP	CF	150	libre	OPEN
	CG	150	libre	OPEN
	JF	150	libre	OPEN
	JG	150	libre	OPEN
	D1	150	libre	OPEN
	S1	150	libre	OPEN
	S2	150	libre	OPEN
	S3	150	libre	OPEN

* L'accès aux Championnats de France est open sous réserve de participation au Championnat Régional et en fonction du nombre de places disponibles

GESTION SPORTIVE 2017 / 2018 SILHOUETTES METALLIQUES

I - CHAMPIONNATS INTERDÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

Field et Carabine PC **SAMEDI 24 et DIMANCHE 25 MARS 2018**
à **ETRECHY (Essonne)**

Petit Calibre **SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 AVRIL 2018**
à **PROVINS (Seine & Marne)**

Gros Calibre **SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 AVRIL 2018**
au **COUDRAY-MONTCEAUX (Essonne)**

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des comités départementaux organisateurs.

I.3 - PLAN DE TIR DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :

Il n'y aura pas de choix d'horaires ou de jour: le plan de tir des interdépartementaux sera reconduit et les athlètes seront automatiquement inscrits aux régionaux aux mêmes heures et même jour dans les mêmes disciplines.

L'accès aux Championnats Régionaux est libre, à condition d'avoir tiré les Championnats Départementaux.

RAPPEL :

Il n'est pas possible de tirer l'échelon départemental lors des championnats régionaux, et inversement.

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEUX :

Petit Calibre **SAMEDI 12 et DIMANCHE 13 MAI 2018**
à **SOISY SUR SEINE**

Field et Carabine PC **SAMEDI 19 et DIMANCHE 20 MAI 2018**
à **ST PIERRE LÈS NEMOURS**

Gros Calibre **SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 JUIN 2018**
au **COUDRAY-MONTCEAUX**

II.2 - INSCRIPTIONS et PLANS DE TIR :

- Le responsable départemental de chaque championnat transmet le **fichier export ISIS** des championnats interdépartementaux à l'issue de la compétition **le 11 avril (PC) et le 28 mars (Field et Carabine)**, et, **au plus tard le 25 avril 2018 (GC)**.
- Il adresse par mail à la Ligue le plan de tir prévisionnel des Régionaux.
- Les plans de tir seront publiés sur le site de la Ligue 10 jours avant chaque compétition régionale.

Dates de clôture des inscriptions : **9 avril 2018 (Petit Calibre),**
 26 mars 2018 (Field et Carabine),
 23 avril 2018 (Gros Calibre).

- Les factures seront adressées aux clubs à l'issue de l'enregistrement du dernier championnat régional.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement s'élèvent à :

- 12 € pour les disciplines debout (403 - 407 - 408 - 409),
- 15 € pour les autres disciplines.

II.4 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPE DE CLUB :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription EQUIPE disponible sur le site de la Ligue.
 Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue **au plus tard le 2 mai (PC), le 9 mai (Field et Carabine) et le 13 juin 2018 (GC).**

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : du 06 au 12 AOÛT 2018 à VOLMERANGE.

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et tableau page 5 du présent fascicule.

IV - TABLEAU DES POINTS D'ACCES

N°	DISCIPLINE	CAT	LIGUE	CHPT DE FRANCE	
			I.D.F.	1 X	2 X
			REGX *		
400	G.C. REVOLVER POSITION LIBRE	S1	libre	28	26
401	G.C. PRODUCTION POSITION LIBRE	S1	libre	30	28
402	G.C.UNLIMITED	S1	libre	24	20
403	G.C.DEBOUT	S1	libre	18	16
404	22 LR REVOLVER POSITION LIBRE	S1	libre	30	28
405	22 LR PRODUCTION POS. LIBRE	S1	libre	32	30
406	22 LR UNLIMITED	S1	libre	20	18
407	22 LR DEBOUT	S1	libre	18	16
408	FIELD VISEE OUVERTE	S1	libre	20	18
409	FIELD VISEE OPTIQUE	S1	libre	22	20
410	CARABINE 22LR LÉGÈRE	S1	libre	14	10
411	CARABINE 22LR SILHOUETTE	S1	libre	16	12

* RÉGIONAUX : accès libre sous réserve d'avoir participé aux championnats départementaux.

GESTION SPORTIVE 2017 / 2018
TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES

I - CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

I.1 - DATES ET LIEUX :

La date limite d'organisation des Championnats Départementaux est fixée au :
29 AVRIL 2018.

Les lieux sont fixés par les Comités Départementaux.

I.2 - INSCRIPTIONS :

Se référer aux directives des Comités Départementaux.

I.3 - ACCÈS AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX :

L'accès aux Championnats Régionaux est libre à condition d'avoir participé aux **championnats départementaux OBLIGATOIRES.**

II - CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

II.1 - DATES ET LIEU : VENDREDI 1^{er} et SAMEDI 2 JUIN 2018

50m et 200m

STAND DE TIR DE VERSAILLES

2 Route de St Cyr
78000 VERSAILLES
Tél. 01.39.50.12.19

25m

STAND DE LA PRO PATRIA MONTESSON

201 rue du 8 mai 1945
78360 MONTESSON

II.2 - INSCRIPTIONS (EN LIGNE) ET PLANS DE TIR :

- Les responsables départementaux transmettent le **fichier export ISIS** de leurs championnats à l'issue de la compétition et **au plus tard impérativement le 29 avril 2018 au soir.**

- **A partir du 12 mai 2018, les athlètes qui veulent participer aux championnats régionaux doivent s'inscrire en ligne sur le site internet de la ligue (<http://ligue.idf-tir.org/>) en choisissant leur(s) série(s) :**

DATE D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : le 12 MAI 2018

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : le 18 MAI 2018

- Les inscriptions des athlètes qui n'ont pas accès à internet pourront se faire par l'intermédiaire de leur Club ou de la ligue.

La ligue publie le 26 mai 2018 sur son site les plans de tir définitifs puis adresse les factures aux clubs.

II.3 - ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagements s'élèvent à : **15 € par discipline**

II.4 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPE :

Par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription EQUIPE disponible sur le site de la Ligue.

Cette inscription est gratuite et devra parvenir à la Ligue avant le **24 mai 2018**.

Rappel : Les clubs ne peuvent inscrire qu'une seule équipe par discipline.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : du 11 au 14 JUILLET 2018 à CHATEAUROUX

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018 et tableau page 5 du présent fascicule.

III.3 - ACCÈS : Qualification des meilleurs athlètes en fonction des quotas définis dans les tableaux spécifiques (voir ci-dessous).

**IV - TABLEAU DES QUOTAS DE QUALIFICATION
aux CHAMPIONNATS DE FRANCE**

N°	DISCIPLINE	CAT	LIGUE I.D.F.	CHPT DE FRANCE QUOTAS
			ACCES REGX	
810	FUSIL à Répétition Manuelle	S1	libre	240
812	FUSIL Armes Modifiées	S1	libre	180
815	FSA - Gros Calibre	S1	libre	120
816	FSA - Petit Calibre	S1	libre	120
820	CARABINE 22 LR	S1	libre	304
830	PISTOLET/REVOLVER *	S1	libre	95
831	PISTOLET VITESSE MILITAIRE	S1	libre	266
832	ARMES DE POINGS AUTHENTIQUES *	S1	libre	57

* il est rappelé que les tireurs, lors des départementaux et des régionaux doivent choisir entre l'une des deux épreuves pistolet/revolver (armes standard - 830 ou arme authentique - 832). Ils ne pourront tirer les deux, en fonction des places disponibles et s'ils sont qualifiés, que sur le championnat de France.

GESTION SPORTIVE 2017 / 2018
CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS
CARABINE 50M ET PISTOLET 25M
FOSSE OLYMPIQUE ET SKEET OLYMPIQUE

I - COMPOSITION DES EQUIPES

Carabine 50m :

Les équipes sont composées de 5 athlètes dont :

- 3 tirent en position « couché »,
- 1 en position « debout » et
- 1 en position « genou ».

Rappel : Le comptage des points se fera au 1/10^{ème} pour le couché et au point entier pour les 3 positions.

Pistolet 25m :

Les équipes sont composées de 5 athlètes dont :

- 4 utilisent une arme en Calibre 22 LR et
- 1 en Percussion Centrale.

Fosse Olympique et Skeet Olympique :

Les équipes sont composées de 3 athlètes.

II - TOUR REGIONAL

Carabine 50m - Pistolet 25m

Pour participer à l'échelon régional, **les clubs doivent transmettre à la ligue - avant le 28 mai 2018 - la fiche d'inscription qui sera disponible sur le site de la ligue sans indiquer le nom des athlètes.**

La liste des équipes inscrites sera mise en ligne sur le site de la Ligue le 31 mai 2018.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

A l'issue des championnats régionaux, la Ligue complètera les fiches en inscrivant les scores des athlètes ayant obtenu les meilleurs résultats avant de les transmettre à la Fédération.

Le classement du tour régional sera mis en ligne à l'issue de la compétition.

Plateau : Il n'y a pas de tour régional.

III - CHAMPIONNATS DE FRANCE

III.1 - DATES ET LIEU : Fosse Olympique : du 25 au 27 MAI 2018 à OYONNAX
 Skeet Olympique : du 15 au 17 JUIN 2018 à CHATEAUROUX

25/50m : entre le 15 et le 22 JUILLET 2018 à CHATEAUROUX

III.2 - QUALIFICATION : Voir GESTION SPORTIVE NATIONALE FFTir 2017-2018.